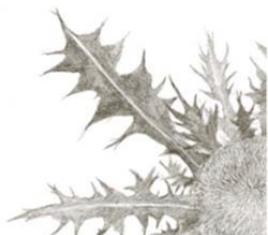


L'entrée et le séjour en France des étrangers non citoyens européens / Le droit d'asile

Etat du droit – Réforme – Approche pratique

C
I
C
A
D
E

La Cimade
L'humanité passe par l'autre

COUT DE LA SESSION : 735 Euros TTC par personne
DUREE DE LA SESSION : 28 heures réparties sur 4 jours
NOMBRE MAXIMUM DE PARTICIPANTS : 20 personnes
INTERVENANTS : Laurent Forté (CICADE) et Jean-Philippe Turpin (La Cimade)

Première partie (journée 1 et 2)

L'entrée et le séjour des étrangers non citoyens européens en France
Etat du droit et actualité législative

Intervenant : Laurent Forté

- ▶ Le cadre juridique applicable.
- ▶ La distinction entre le statut des citoyens européens et celui des étrangers non citoyens européens.

Les conditions d'entrée sur le territoire français.

Les principaux titres de séjour prévus par le CESEDA (Code de l'entrée et du séjour des étrangers) :

- ▶ La carte de séjour temporaire.
- ▶ La carte de séjour pluriannuelle.
- ▶ La carte de résident.

Les principales catégories énoncées par le CESEDA :

- ▶ Le conjoint de Français.
- ▶ Le parent d'enfant français.
- ▶ Les mineurs et les jeunes majeurs.
- ▶ La catégorie d'étrangers visée à l'article L. 423-23 (le droit au respect de la vie privée et familiale).
- ▶ L'étranger nécessitant des soins médicaux en France.
- ▶ Les étrangers ayant leur résidence en France depuis une certaine durée.
- ▶ L'étranger admis exceptionnellement au séjour.
- ▶ L'ascendant à charge de Français et l'enfant étranger d'un ressortissant de nationalité française.
- ▶ Les statuts particuliers (étudiant, salarié, réfugié...).

Les régimes spéciaux :

- ▶ L'accord franco-algérien.
- ▶ L'accord franco-tunisien.
- ▶ L'accord franco-marocain.
- ▶ Les accords passés entre la France et certains Etats francophones d'Afrique subsaharienne.

Le regroupement familial (présentation synthétique).

Deuxième partie (journée 3)

Approche pratique en droit du séjour

Intervenant : Laurent Forté

▶ **Méthode de recueil de données en droit des étrangers** : Cette partie sera consacrée à la mise en pratique d'une méthode d'entretien servant à l'accompagnement ou à l'orientation des personnes étrangères.

▶ **Etudes de cas** : Seront abordés dans cette partie les situations exposées par les participants ou les cas pratiques proposés par le formateur. Ce temps d'échange permettra la confrontation des approches et des méthodes et sera l'occasion d'expérimenter l'utilisation des textes juridiques et des documents distribués lors de la formation.

Suite du
programme
page suivante



Troisième partie (journée 4)

Le droit d'asile

Intervenant : Jean-Philippe Turpin

Introduction :

- ▶ Définitions.
- ▶ Sources juridiques du droit d'asile.

Le statut de réfugié selon la convention de Genève. La protection subsidiaire.

L'admission en France des personnes en demande d'asile.

L'examen du dossier par l'OFPRA.

Le recours devant la Cour nationale du droit d'asile. Les droits des demandeurs d'asile et des réfugiés.

Dates et lieu de formation :

- ▶ **9-10-11-12 décembre 2025 à Montpellier**

OBJECTIFS DE LA SESSION

- ▶ Prendre connaissance des textes juridiques de base pour chacune des grandes questions traitées.
- ▶ Les mettre en application à travers l'étude de cas concrets proposés par les participants.
- ▶ Disposer d'une méthode d'entretien efficace lors de l'accueil du public.

PUBLIC VISE / PREREQUIS

PUBLIC : travailleurs sociaux, agents de l'Etat ou des collectivités, bénévoles et permanents d'associations, adultes relais, juristes ou toute personne accueillant du public...

PREREQUIS : Aucun prérequis exigé

METHODES DE TRAVAIL

Cette session privilégie une pédagogie interactive basée sur une approche accessible et pratique des thèmes abordés. Le formateur s'appuie ainsi non seulement sur la connaissance et l'analyse des textes juridiques, mais également sur des études de cas concrets. Les temps d'échanges sont favorisés afin de permettre la confrontation des approches et d'expérimenter l'utilisation des textes juridiques et des outils distribués lors de la formation.

Chaque journée regroupe 20 personnes au maximum.

Outils de suivi et d'évaluation :

- Feuilles de présence.
- Questions orales et mises en situation.
- Résolution de cas pratiques.
- Formulaire d'évaluation de la formation.
- Attestation de fin de formation.

SUPPORT DE FORMATION

Chaque stagiaire recevra un dossier pédagogique regroupant les principaux textes en vigueur ainsi que des outils méthodologiques et pratiques.

EQUIPE PEDAGOGIQUE

- ▶ **Laurent Forté** : Permanent du CICADE depuis 2000 - Juriste et formateur spécialisé en droit des étrangers.
- ▶ **Jean-Philippe Turpin** : Directeur du centre d'accueil pour demandeurs d'asile de la Cimade de Béziers. Intervenant spécialisé en droit d'asile.

Cette formation est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Pour toute question concernant les situations de handicap, vous pouvez nous contacter pour connaître nos modalités d'accueil et d'intervention :

Claire Giraud-Panis
04 67 58 71 52
cicade.contact@gmail.com

